

LOCATION D'UN HABITAT TOILÉ- LODGE VICTORIA 2024

ACCES GRATUIT AU PARC DE LOISIRS

Classement 4 étoiles – Décision n° C28-011982-003 du 15 novembre 2021

Espace aquatique de 250 m² avec piscine couverte et chauffée, pataugeoire, jacuzzi, toboggan et pentogliss
4 pistes, glisseurs à pédales, barques, canoës kayak, mini-golf, jeux de boules, poneys,
ping-pong, petit train, structures gonflables, trampolines, et divers jeux pour les enfants.



	<u>H.S.</u> 06/07 au 24/08	<u>M.S.</u> 27/04 au 06/07 24/08 au 28/09	<u>B.S.</u> 15/03 au 27/04 28/09 au 15/11
1^{ère} nuit – 4 personnes	99 €*	68 €	38 €
Nuit suivante – 4 personnes	73 €*	50 €	27 €
1^{ère} nuit – 5 personnes	115 €*	77 €	46 €
Nuit suivante – 5 personnes	89 €*	61 €	33 €
Animal (par jour)	5 €	5 €	5 €
Lit bébé (par jour)**	3 €	3 €	3 €
Baignoire bébé (par jour)**	3 €	3 €	3 €
(** sur la durée totale du séjour)			
Paire de Draps (simple ou double)	11 €	11 €	11 €
Serviettes de Toilette (1 grande + 1 petite)	8 €	8 €	8 €
Chaise haute Bébé	2,50 €	2,50 €	2,50 €

WIFI

Un ticket de la durée de votre séjour gratuit.

Supplément :
1 jour : 3 €
1 semaine : 15 €
1 mois : 40 €

* Location d'au moins 3 nuits de 17h à 10h uniquement (en haute saison)

NOTE : pour toute autre formule, nous consulter

Taxe de séjour : 0,45 €/nuit/pers de 18ans et +

CONTRAT DE LOCATION D'UN HABITAT TOILÉ

Je soussigné(e)

M/Mme : Prénom :
Adresse : Code postal :
Ville : Pays :
Téléphone : E-mail :

Souhaite effectuer la réservation suivante :

Date d'arrivée : ____/____/____

Date de départ : ____/____/____

Nombre de personnes de 18 ans et + :

Nombre de personnes de- 18 ans :

1^{ère} personne : Date de naissance :/...../.....
2^{ème} personne : Date de naissance :/...../.....
3^{ème} personne : Date de naissance :/...../.....
4^{ème} personne : Date de naissance :/...../.....
5^{ème} personne : Date de naissance :/...../.....

Options : Lit bébé Animal (1 2)
 Baignoire bébé Serviettes de toilette :
 Paire(s) de Draps : Nombre Grand lit : Nombre Petit lit :
 Assurance annulation (2,6 % du prix du séjour)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location (ci-après), et je joins un acompte de 25 % soit : € par chèque carte bancaire autre :

Le solde de la réservation devra être réglé au plus tard le jour de l'arrivée.

Fait à : le :
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat de réservation dûment rempli et signé et de l'acompte, et après validation de la direction. Une confirmation de réservation écrite vous est alors adressée.

Locatif

Pour la location d'un mobile-home ou d'un habitat toilé, un versement correspondant à 25 % du montant de la location est demandé à titre d'acompte + les frais de dossier (25 € en haute saison, 12 € en moyenne et basse saison).

Au début de votre séjour, les cautions suivantes vous seront demandées :

- une caution de 200€ incluant le bris ou la perte du matériel mis à votre disposition, le respect du règlement intérieur (notamment comportement nuisances sonores...). Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ou détérioré et des nuisances causées.

- une caution de 50€ pour couvrir les frais éventuels de ménage en cas de restitution d'un mobile home malpropre ou d'équipements sales (lit bébé, grille barbecue...)

✳ Pour les séjours en location à la semaine en haute saison, les arrivées se font à partir de 17h et les locations devront être libérées avant 10h le jour de départ et après état des lieux. Le rendez-vous d'état des lieux sera fixé entre 8h30 et 10h en fonction de l'ordre d'arrivée de la demande.

Pour les courts séjours (minimum 2 nuits, hors haute saison), les arrivées se font à partir de 17h et jusqu'à 17h au plus tard le jour de départ.

Emplacement Nu

Pour la location d'un emplacement nu, un versement de 25 % du montant de la location est demandé à titre d'acompte + les frais de dossier (18 € en haute saison).

La location d'un emplacement se fait de 12h à 12h le jour suivant. Toute journée commencée, même non réservée, est due.

Séjour

Le solde du séjour est payable à l'arrivée.

- La location d'un emplacement nu est prévue pour 6 personnes maximum.
- La location d'un mobile-home est prévue pour 6 ou 8 personnes maximum.
- La location d'un habitat toilé est prévue pour 5 personnes maximum.

Les noms de ces personnes doivent être impérativement indiqués sur le formulaire de réservation ou à l'accueil du camping au plus tard le jour de l'arrivée avant l'installation. La réservation ou le contrat de location ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers, sauf autorisation préalable de la direction.

- Un seul véhicule par emplacement est autorisé. Les véhicules supplémentaires doivent être garés sur le parking extérieur et ne peuvent pas pénétrer sur le camping sauf autorisation préalable de la direction.

- En fin de séjour, les installations doivent être restituées en parfait état de propreté. Dans le cas contraire la caution pourra être tout ou partiellement retenue.

- Pour tout séjour d'un mineur non accompagné de ses parents, une autorisation parentale écrite est exigée.

- Les chiens et les chats sont admis sous réserve d'être tenus en laisse et de respecter les règles d'hygiène élémentaires. Une redevance par jour et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité sont exigés.

- Chaque adulte devra s'acquitter de la taxe de séjour s'élevant à 33 centimes par nuit.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En l'absence de notification écrite pour différer l'arrivée, le mobile home ou l'emplacement devient disponible 24 heures après l'arrivée prévue, le règlement intégral du séjour réservé restant dû.

Vous autorisez expressément et sans contrepartie Le Val Fleuri à utiliser sur tout support, pour ses besoins publicitaires, les photos de vous ou des personnes vous accompagnant qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

Annulation

Aucune assurance annulation n'est comprise dans le prix de location. Il vous est recommandé d'en souscrire une.

Le Val Fleuri vous propose de souscrire à une assurance annulation, incluant l'extension Covid-19, qui reste facultative mais fortement conseillée (2,6 % montant du séjour). Elle prendra en charge sous certaines conditions (détail sur www.val-fleuri.fr) le remboursement de tout ou partie de votre séjour. L'assurance annulation ne peut être souscrite et payée qu'au moment de la réservation.

Dans le cas où vous ne souscrivez aucune assurance annulation :

- en cas de départ anticipé, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour aucune raison.
- en cas d'annulation de votre réservation plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée l'acompte de 25% du montant du séjour et les frais de dossier ne seront pas remboursés.
- en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant total de la réservation, ainsi que les frais de dossier, sont dus.

Responsabilité

La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de perte, vol ou dommage de toute nature, pendant ou suite à un séjour. Pour votre garantie personnelle, il vous appartient de souscrire une assurance spécifique garantissant les risques encourus et incluant la responsabilité civile. Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Les clients responsables de nuisances ou de non-observation du règlement intérieur pourront faire l'objet d'une expulsion, sans dédommagement ni remboursement d'aucune sorte.

Données Personnelles

Les informations personnelles collectées sur la page dans les contrats de réservation, sont destinées exclusivement à l'usage interne du camping Le Val Fleuri de Cloyes les trois Rivières et ses partenaires commerciaux. Elles sont obligatoires pour la création d'un contrat et sont nécessaires pour répondre au mieux à vos demandes d'informations quelles qu'elles soient (plateformes de réservations en ligne, exécution et suivi des contrats de réservation, pré-réservation par téléphone ou mail, communication d'informations, facturations, paiements, gestion des réclamations, statistiques commerciales et enquête de satisfaction). Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17, et au règlement Européen sur la protection des données (RGPD), le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression concernant les données collectées sur ce site. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant par courrier ou par mail à l'adresse suivante : Camping Le Val Fleuri – 13A Route de Montigny – Allée du Val Fleuri – Cloyes sur le Loir - 28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES ou info@val-fleuri.fr. Pour plus de renseignements voire les documents à télécharger « La RGPD et nous » sur le site www.val-fleuri.fr

Médiation des litiges à la consommation

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

CM2C

- En utilisant le service en ligne sur le site internet (<https://cm2c.net>)

- Par courrier à l'adresse suivante : 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

- Par mail à : cm2c@cm2c.net